

A Bricquebec-en-Cotentin, le 16 septembre 2024

**A l'attention des
Conseillers municipaux**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal qui aura lieu

<p>le mardi 24 septembre 2024 à 18h00 Salle du Conseil – Mairie de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN</p>

Ordre du jour :

1.	Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du mercredi 19 juin 2024	Annexe 01
2.	Commission municipale « Education – Jeunesse, associations, sports » - Désignation d'un membre de la commission suite à la démission d'un conseiller municipal	
3.	Préfecture de la Manche - Avis sur la demande d'enregistrement présentée par la SCEA DE L'AIZY - Le Ferme - Abbaye Notre-Dame-de-Grâce - BRICQUEBEC-EN-COTENTIN - pour l'exploitation d'un élevage laitier sur la commune et la mise à jour du plan d'épandage	Annexe 02 <i>Uniquement par voie dématérialisée</i>
4.	Conseil Départemental de la Manche - Archives Départementales de la Manche - Convention de prêt d'archives communales pour numérisation	Annexe 03
5.	SDEM 50 - Convention d'adhésion au Conseil en Energie Partagé (CEP) - Avenant n°2	Annexe 04
6.	CA le Cotentin - Adoption du rapport d'évaluation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)	Annexe 05
7.	CA le Cotentin - Mobilités - Signature d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec la CA le Cotentin pour la réalisation de la station intermodale	Annexe 06
8.	CA le Cotentin - Maison du Tourisme et du Patrimoine sise 13 - 15 Place Sainte Anne - Signature d'un avenant n°1 à la convention de financement relative à l'opération de travaux de rénovation et d'adaptation des locaux	Annexe 07
9.	Acquisition de deux emprises de terrains sis 154 et 182 Impasse Chasse Badin à l'euro symbolique pour l'aménagement de stationnements dans le cadre du projet de réfection de cette voie	Annexe 08

10.	Acquisition d'un terrain en nature de jardins rue Pierre Lefillastre dans le cadre du développement du projet défini par l'étude de programmation architecturale, urbaine et paysagère aux abords des écoles	Annexe 09
11.	Vente du chemin rural dénommé « Cattigny »	Annexe 10
12.	RPI Rocheville / Saint Martin le Hébert - Restauration scolaire 2024/2025 - Tarifs cantine scolaire	
13.	Bâtiment à usage commercial de la commune déléguée du Vrétot - Demande d'indemnisation du commerçant en compensation du préjudice économique subi en raison de la mise en œuvre des travaux de réaménagement des parkings	
14.	Délibération portant modification du tableau des emplois	Annexe 11
15.	Informations diverses	

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Denis LEFER.



Le conseil municipal ne délibère valablement
que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

D'autre part, en cas d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un conseiller municipal de votre choix pour vous remplacer et voter en votre nom.
Un élu ne peut recevoir **qu'un seul pouvoir** par séance).

Formulaire-type disponible sur simple demande au secrétariat général